


CALENDRIER DES FORMATIONS DES CADRES DE L'ARBITRAGE - Saison 2017 - 2018

Mise à jour le 21 août 2017

NATURE DU STAGE	FORMATION JUGE-ARBITRE NATIONAL (J-A N)	ARBITRE NATIONAL	FORMATION CONTINUE D'ARBITRES NATIONAUX
Conditions requises	Être Arbitre national et JA3 depuis, au moins 2 ans	Être Arbitre Régional en activité depuis 2 ans, fournir les fiches de prestations requises.	Être Arbitre National depuis plus d'un an
Accord à obtenir	Avis motivé du C.R.A.		
Lieux et dates	C.R.E.P.S de Bourges du 22 au 25 février 2018	<u>Sélection</u> : Championnats de France des Régions du 10 au 12 mai 2018 à Pont à Mousson (54) <u>Examen</u> : Titres par équipes du 1 au 3 juin 2018 à Vittel (88)	Le Mans : 28 octobre 2017 Bordeaux : 4 novembre 2017 Valence : 11 novembre 2017 Saint Quentin : 2 décembre 2017
Horaires		liés aux horaires de la compétition	10h - 17h
Accueil	à partir de 11 h le 22 février	le 10 mai : présence obligatoire à la réunion des arbitres le 1er juin à partir de 18 h (UV1 prévue à 19 h)	à partir de 9h30
Inscriptions auprès de	Vincent BLANCHARD 5 allée René Lalique 54270 ESSEY LÈS NANCY blanchardvincent@orange.fr	Claude RAECKELBOOM 29 rue Auguste Bartholdi 59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES claude.raeckelboom@wanadoo.fr	Le Mans : Christian DAVID (cj david@wanadoo.fr) Bordeaux : Christian MENANT (christian.menant@orange.fr) Valence : Patrick RINGEL (patrick.ringel@orange.fr) St Quentin : Claude RAECKELBOOM (claude.raeckelboom@wanadoo.fr)
Clôture des engagements	1er décembre 2017 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée	fin février 2018 Aucun dossier ne sera pris en compte après cette date.	fin septembre 2017
Frais d'inscription	330 € (chèque ou virement à l'ordre de F.F.T.T.)	330 € (chèque ou virement à l'ordre de F.F.T.T.) (*)	Frais pédagogiques pris en charge par la FFTT
Observations		La présentation des prestations requises (dans la totalité) est obligatoire le jour de la sélection.	<u>Les frais de restauration et de déplacement sont à la charge des stagiaires</u>

(*) : en cas de non sélection, remboursement de 165 €